

Projet de Territoire du Pays Avallonnais 2021-2026

Synthèse des ateliers "*Passons à l'action*"

printemps 2022

PARTICIPATION AUX ATELIERS

Ateliers	Nombre de participants
25/05 à Avallon Sports, loisirs, activité de pleine nature	16
30/05 à Avallon Services aux citoyens et numérique	6
01/06 à Avallon Vie associative	13
02/06 à Avallon Santé et offre de soins	19
14/06 à L'Isle-sur-Serein Politique d'accueil et attractivité du territoire	16

Ateliers	Nombre de participants
16/06 à Avallon Développement économique (partie 1)	24
29/06 à Avallon Développement économique (partie 2)	14
17/06 à L'Isle-sur-Serein Environnement et éducation au développement durable	11
23/06 à Vault-de-Lugny Patrimoines et Paysages	20

SOMMAIRE

Sports, loisirs, activités de pleine nature.....	2
Services aux citoyens et numérique.....	4
Vie associative.....	5
Santé et offre de soins.....	7
Politique d'accueil et attractivité du territoire.....	8
Développement économique.....	10
Environnement et éducation au développement durable.....	14
Patrimoines et paysages.....	16

Faire du sport, des loisirs et des activités de plein air des leviers pour la cohésion sociale, le sport pour tous et le sport santé en Avallonnais, pourquoi et comment ?

Partenaires présents :

- Élus du Comité Syndical du Pôle et du Conseil de Développement Territorial
- Mairies : Avallon, Bois-d'Arcy, Cussy-les-Forges, Montillot
- Partenaires publics : Office de Tourisme du Grand Vézelay, Comité Départemental Olympique des Sports de l'Yonne
- Porteurs de projets : AB Loisirs, La Ferme du Bois Dieu, Les ânes d'Hélène
- Association Les Z'en Trop

Constats

Parmi les **besoins partagés**, il a été noté le fait qu'il faut pouvoir proposer une offre sur l'ensemble du territoire et la maintenir au plus proche de la population, que ce soit en ville ou en ruralité. Pour ce faire, il faut permettre **un accompagnement technique pour les dossiers d'aide financière**, faciliter **l'accès à l'information** relative aux activités, équipements et ressources du territoire, **accompagner la mutualisation de moyens** techniques, humains et de compétences, développer et **fidéliser le bénévolat**, avoir **une meilleure connaissance des publics cibles et besoins**, accompagner les **aménagement techniques sur les chemins de randonnées** ainsi que l'entretien des chemins.

Les freins soulevés concernent **un manque d'animateurs diplômés**, de **moyens financiers** et de **transport**.

Pistes d'actions

Actions n° 1 : Référencer les besoins en animation sur le territoire afin de mutualiser les emplois

Pour ce faire, **dès la fin d'année 2022 :**

- Mettre en place un travail collectif pour évaluer les besoins par catégorie d'âge (besoins en ressources humaines et animation, sources de financement),
- Désigner les élus référents,
- Préciser le bassin de vie pour le déploiement du projet.

Pour 2023 :

- Mutualisation d'emploi (animation),
- Création de forums d'associations.

Actions n° 2 : Développer le handisport (porté par Pays Avallonnais)

- Proposer des manifestations ou une manifestation spécifique adaptée et ouverte à tous y compris le public en situation de handicap,
- Proposer des offres adaptées de l'existant en impliquant des opérateurs volontaires et associations,
- Proposer un trail ou une course avec binôme formé d'une personne en situation de handicap et une personne valide en impliquant les associations volontaires (démarche inclusive),
- Créer une plateforme de rencontre entre personnes en situation de handicap et valides pour pratiquer ensemble une activité sportive (Pays Avallonnais),
- S'appuyer sur l'objet Picto Access pour faciliter l'accessibilité des usagers,
- Créer une base de données des activités sportives et des équipements (annuaire, agenda des disponibilités, ouverture...),
- Créer un schéma de développement handisport avec le recrutement d'une personne pour coordonner le projet (Pays Avallonnais).

Remarque : 2 fédérations sur le handisport existent, mais la coordination est difficile.

Actions n° 3 : Développer la mobilité douce

- Développer des projets culturels sur les circuits de randonnée existants pour favoriser des pratiques ludiques et des services d'à côté (transport de bagages, bancs, toilettes/label accessibilité),
- Développer des balades organisées avec des évènements en impliquant les associations, les artisans, les producteurs, etc.,
- Réfléchir à une offre d'activités « mobilité douce » à partir de l'existant : mettre en place un réseau de partenaires avec un programme d'activités.

Services aux citoyens et numérique

Partenaires présents : élus du Conseil de Développement Territorial, Communauté de Communes du Serein (conseillère numérique), association de la Fabrique Numérique Avallonnaise (FabLab), association Terre de Légendes

Intervention : les bases du Schéma Départemental des usages et de l'Inclusion Numérique par Laura DIAZ, chargée de mission des usages et l'inclusion numérique au Département de l'Yonne

Constats

L'observation est partagée que **la quantité, la qualité et l'accessibilité aux services aux citoyens** (au sens large comprenant les services publics, les équipements, les commerces...) **concourent à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité du territoire**. C'est un facteur déterminant dans l'installation de nouveaux habitants.

Il apparaît alors essentiel que les besoins à satisfaire sont nombreux, couvrant l'ensemble des aspects de la vie quotidienne.

Pistes d'actions

Il est essentiel de **conserver une présence physique de service dans chaque commune** (exemple avec l'ouverture des mairies).

Il est aussi important de **communiquer et de diffuser l'information** pour promouvoir ces services locaux en allant notamment chercher les **publics éloignés**.

Amélioration des services existants

- Mener des actions de citoyenneté simples (autour du civisme ou de l'environnement par exemple),
- Développer les modes de gardes,
- Mener des actions spécifiques en faveur des jeunes : occuper les adolescents, formation pour les jeunes, hébergement des stagiaires,
- Développer des emplois, surtout dans l'industrie le numérique et des formations courtes dédiées
- Développer la mobilité en lien avec les horaires des services :
 - Autopartage,
 - Maximiser l'utilisation des transports existants (exemple avec les bus scolaires).
- Mutualiser les moyens humains et matériels, par exemple avec les conseillers numériques qui peuvent être utile à l'ensemble du territoire,
- Décloisonner pour travailler en réseau entre communes, intercommunalité, département, associations...

Nouvelles pistes d'actions

- Revenir aux livraisons de pain (exemple du pain à la ferme et du pain paysan) et au commerce ambulancier en général,
- Créer un collectif sur le numérique avec notamment les Maisons France Service.

Vie associative

Partenaires présents : élus du Conseil de Développement Territorial, mairie de Montillot et de Châtel-Censoir, associations Les Cousin.e.s de la Vallée, EVEA, Aéroclub de l'Avallonnais, Triodarts, Traverses, Ciné-club, Gym volontaire.

Intervention : présentation par Louis Tissier de la [Fédération des Foyers Ruraux de l'Yonne](#) qui accompagne et anime depuis 1950 un réseau d'associations de l'Yonne et de la Nièvre

Constats

Une vie associative dynamique est un incontournable pour rendre un territoire attractif. Qu'il s'agisse d'associations environnementales, culturelles, sportives ou bien de loisirs, il est nécessaire de maintenir leurs activités. Néanmoins, quel que soit le secteur, plusieurs problématiques sont rencontrées :

- **Le manque de renouvellement des bénévoles / adhérents** : en effet, ces associations sont bien souvent composées de personnes proche ou en pleine retraite. Il semble difficile de mobiliser les jeunes publics et ce peu importe le type d'activité de l'association. Seule quelques associations arrivent à mobiliser des jeunes sur des temps courts et parfois à les intégrer dans la vie de l'association.
- **La manque d'interconnaissance des associations** : qu'il s'agisse de connaître le domaine d'action des autres associations, de connaître les équipements et espaces libre et disponible (gymnase, salle, etc), les associations n'ont pas toutes l'habitude et le réflexe de travailler en collectif.
- **La méconnaissance en générale de l'environnement, et parfois du fonctionnement du système associatif** : les contraintes juridiques, les obligations comptables, les sources de financements publics existantes, les avantages du statut associatif,
- **Le temps et le budget disponible** : il a souvent été pointé du doigt que le temps disponible par les bénévoles est faible. Réaliser une comptabilité dans les règles, prendre le temps de construire un programme sur l'année, répondre à un appel à projet pour trouver des financements demande du temps et des compétences que les membres ne trouvent pas toujours. De plus, dans le cas des demandes de subvention, une part d'autofinancement et d'avance des fonds est souvent demandée, ce qui peut poser problème dans le cas d'associations ayant un faible fonds de roulement.

Pistes d'actions

Sur la base de ces constats, les participants ont eu un temps pour réfléchir aux actions à mettre en place pour répondre à ces problématiques. Trois actions ressortent de cet atelier :

Actions n° 1 : Rendre attractives les actions des associations pour attirer les bénévoles et en particulier les jeunes

Objectif	Pistes	Leviers/opportunités	Freins/menaces
Trouver un moyen de faire connaître et d'attirer un nouveau public au sein des associations. En particulier les jeunes afin d'en assurer la	> Réaliser un guide de l'ensemble des associations du PA présentant leur champ d'action et leurs objectifs > Réalisation des journées porte ouverte permettant d'accueillir de nouvelles personnes pour leur faire découvrir ce que les associations ont de bon !	> De nombreuses associations de tous type sur le territoire représentant une large palette d'activités > Une Mission Locale volontaire qui porte les contrats d'engagement jeunes	> Manque de communication > Engagement des jeunes volatile > Rendre accessible à tous (ex. problème mobilité, aider les jeunes à se déplacer) > Part administrative des dossiers

pérennité et le renouvellement de la gouvernance.	> Inventer des dispositifs permettant l'accueil ponctuel des jeunes, ce qui pourrait leur donner envie de s'engager		> Calendrier des associations déjà chargé
---	---	--	---

Action n° 2 : Création d'une maison ou d'un relais des associations

Objectif	Missions	Leviers/opportunités	Freins/menaces
<p>Avoir un outil qui permettrait de venir en soutien aux associations sur des aspects précis (administratifs, communications, etc).</p> <p>Une ingénierie dédiée</p>	<p>> Soutien administratif (relai d'informations, appui administratif, veille sur les opportunités de financement)</p> <p>> Relai et coordination de la communication inter associations</p> <p>> Mise en réseau afin de décloisonner les logiques</p> <p>> Un programme de formation pour faire monter les responsables associatifs en compétence</p> <p>> Création d'un outil de mutualisation des moyens matériels</p>	<p>> Le PA identifié comme porteur</p> <p>> Le fort tissu d'associations locales</p> <p>> La FDFR89 active sur notre territoire</p> <p>> Des outils numériques de plus en plus interactifs (Intramuros ?)</p> <p>> Des outils juridiques permettant la mutualisation d'emplois</p> <p>> Des nouveaux dispositifs à venir (ex. Guidasso)</p>	<p>> Inégalité de service rendu aux associations en fonction de leur siège (éloignement d'Avallon)</p> <p>> Mise en concurrence des associations entre elles</p> <p>> Comment financer l'ingénierie sur la durée, pérenniser un emploi partagé</p>

Action n°3 : Organisation d'un rendez-vous festif annuel à destination des associations

Objectif	Format	Leviers/opportunités	Points de vigilance
Réaliser d'un événement convivial à destination des associations une fois par an à la rentrée scolaire.	<p>> Moment festif (pique-nique, musique, jeux)</p> <p>> Organisation d'ateliers d'échanges, d'informations et de formations</p> <p>> Interventions d'experts</p> <p>> Stands ressources</p>	<p>> Des forums existants sur Avallon/L'Isle/Chatel qui pourrait être un relai et complémentaires</p> <p>> Des assises du CDT qui peuvent être améliorées</p>	<p>> Attention à ne pas faire quelque chose de trop formel</p> <p>> Bien penser à l'accueil des nouvelles associations (et mise à jour régulière de la base de données)</p>

Santé et offre de soins

Partenaires présents :

- Élus du Comité Syndical du Pôle et du Conseil de Développement Territorial
- Mairies : Avallon, Cussy-les-Forges, Montillot, Saint Germain des Champs
- Conseil départemental de l'Yonne
- Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)
- Maison de santé d'Avallon
- Cadre de santé PGVS

Constats

Les enjeux partagés en matière de santé :

- **L'accès aux soins** particulièrement pour les personnes âgées, les enfants, les personnes en situations de handicap, les personnes isolées et celles impactées par l'illectronisme.
- La nécessité d'une **éducation du patient** pour accompagner une évolution de comportements au regard de la saturation des urgences et surconsommation de soins, ainsi que du manque de professionnels de santé.
- **L'attractivité médicale du territoire** pour répondre au manque de professionnels de santé.

Pistes d'actions

Actions n° 1 : L'accès aux soins et l'attractivité médicale

- Équiper les professionnels de santé de **mallettes de télémédecine** et développer les télécabines
- Soutenir **l'installation des médecins**
- Organiser les **permanences de soins**
- Faciliter la **mobilité** pour l'accès aux soins, dont la communication sur l'offre existante de transport à la demande
- Mise à disposition de **voitures libre-service aux professionnels** de santé pour les consultations à domicile
- Équiper le territoire de **télécabines**
- Aménager des **logements connectés et adaptés** pour les séniors
- Soutien à **l'exercice coordonné** des professionnels de santé avec une aide à l'investissement

Actions n° 2 : L'éducation et la formation du patient

- Promouvoir les **pratiques avancées** avec un soutien financier à la **formation des infirmiers de pratique avancée** (IPA), les infirmiers ASALÉE et les assistants médicaux
- Travailler sur une **communication harmonisée à l'échelle du territoire** (coordination Pays Avallonnais/CPTS)
- Éducation du patient par les médecins généralistes et recherche d'une cohérence dans le discours médical
- Collaboration avec les écoles volontaires pour produire régulièrement des articles de sensibilisation sur la santé

Politique d'accueil et attractivité du territoire

Partenaires présents :

- Élus du Comité Syndical du Pôle et du Conseil de Développement Territorial
- Mairies : Annoux, Avallon, Bussières, Montillot
- Partenaires publics : Canal du Nivernais, Communauté de Communes du Serein, Conseil Départemental de l'Yonne (pôle Attractivité), Mission locale du Tonnerrois et de l'Avallonnais, Office de Tourisme du Grand Vézelay, Parc Naturel Régional du Morvan (pôle Territoire)
- Entreprises : Groupe Schiever, Pneu Laurent
- Associations : Club Interactivités Asquinois, Confrérie des Quatre Coteaux du Vézélien, Traverses, Tharoiseau J'Aime (Secrétaire), Trésorière (Présidente) + Gymnastique volontaire Avallon

Intervention : présentation de Nièvre attractive et de l'opération [Essayez la Nièvre](#) par Cécile DESPALLES, directrice de Nièvre Attractive et présentation de la démarche d'attractivité du Département de l'Yonne par Mathieu Macle

Constats

Les forces du territoire à mettre en avant

- Sites touristiques (Vézelay, mais pas que !)
- Sorties A6, desserte autoroute
- Éco tourisme
- Espaces naturels / activités de plein nature / qualité de vie
- Beaucoup d'associations, activités et équipements sur le sport et la culture

Les améliorations à apporter pour combler nos faiblesses

- Mobilité : liaisons ferrées (liaisons TGV Montbard : multimodalité et correspondances)
- Emploi : adéquation entre l'offre et la demande + miser sur les formations en musclant l'offre pédagogique et scolaire
- Logements : hébergement provisoire des jeunes (partenariat à faire avec les lycées ou exemple maison des apprentis), peu de location : avec jardin T4/T5, logements adaptés aux seniors (pourquoi pas intergénérationnel)
- Services de la vie quotidienne à développer
- Accessibilité internet fibre et 4G
- Culture : décloisonner l'existant et l'ouvrir à tous

Pistes d'actions

Les acteurs de l'accueil et de l'attractivité et comment bien travailler ensemble

- Partenaires publics : Région, Département, mairies et maisons France service, Office de tourisme et Chambre économique de l'avallonnais, mission locale...
- Identifier un réseau d'habitants « accueillants » : les ambassadeurs
- Les agents immobiliers / notaires / bailleurs sociaux
- Les employeurs, agences d'emploi et d'intérim
- Cabinet de recrutement pour le réseau extérieur

Les objectifs peuvent notamment être de :

- Développer un storytelling avec les entreprises
- Créer un club des entrepreneurs porté par une structure publique avec des rencontres mensuelles
- Découverte des métiers : ½ jour chez les employeurs pour les jeunes et chercheur emploi

Quels publics aller chercher, pourquoi et comment ?

- Jeune cadre dynamique (CSP+ en reconversion ou télétravail) ou 1^{ère} expérience à pérenniser
- Retraités
- Des salariés pour les emplois non pourvus dans les entreprises
- Familles
- Profils artisans / artistes qui peuvent exercer n'importe où
- Créateurs d'activités pleine nature pour diversifier l'offre
- Créateurs d'entreprises innovantes et créatrice d'emplois, exemple dans l'industrie et pas forcément dans numérique

Toucher ces publics avec :

- Campagnes ciblées : TV pour retraités, réseaux sociaux pour les jeunes (BRUT et Kombini)
- Profil territoire sur LinkedIn
- Encart (pleine page) sur magazines CSP+
- Prospector les réseaux des start up, au près des grandes écoles et forum ingénieurs, UTT Troyes...
- Stand territoire pour présenter l'offre locale : emplois et activités loisirs
- Travailler avec le Département pour aller dans les grands salons chercher des entreprises

Les actions prioritaires à mener

- Les grandes entreprises forment sur place en partenariat avec les lycées professionnels (déjà fait à Saulieu et à Troyes par Schiever et MILO)
- Organiser des sessions d'accueil à l'échelle du territoire (sélection de profils à faire avec un cabinet)
- Organiser l'accueil :
 - Développer une conciergerie de territoire qui sera la porte d'entrée du territoire avec le personnel qui dispose de toutes les informations et peut rediriger le candidat à l'installation vers les bons acteurs selon ses besoins → mettre en place une politique de réseau et bien former les interlocuteurs
 - Mettre en place un réseau d'ambassadeurs pour accueillir et favoriser l'intégration et l'insertion dans le tissu associatif → avoir des référents sur chaque commune et un système de parrain/marraine
 - Identifier les nouveaux arrivant, exemple des soirées des nouveaux arrivants dans les campings
 - Créer kit d'accueil pour les nouveaux arrivants (avec outil d'informations numériques)
- Créer des postes salariés pour les professionnels de santé (facilité la vie de famille)
- Recenser les locaux disponibles pour les créateurs d'entreprise
- Développer les logements passerelles
- Créer une maison des associations

Développement économique garant de l'environnement et porteur d'innovation sociale

Partenaires présents :

- Élus du Comité Syndical du Pôle et du Conseil de Développement Territorial
- Collectivités du territoire : Maires d'Annoux, Avallon, Montillot, Communauté de Communes du Serein, Unité territoriale de solidarité (UTS) de l'Avallonnais,
- Partenaires : AGIR, Bio Bourgogne, Chambre économique de l'Avallonnais, COALLIA, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) BFC, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), EHESS, Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne (FDRF89), Office de tourisme du Grand Vézelay,
- Porteurs de projets : Kréastyl, Remède89, M. Lesoz, Mme Naudet.
- Associations : ECTI bénévolat senior de compétences, Fabrique Numérique Avallonnaise (FabLab)

Interventions : présentation de la FDRF89 et des dispositifs qu'elle porte, dont les [incubateurs de projets](#) par la directrice Myriam Bissonnet et présentation de la [CRESS](#) et du dispositif [PTCE \(Pôle Territorial de Coopération Économique\)](#) par M. Baulard en fin de réunion.

Constats

Les entreprises du territoire, quel que soit leurs envergures, sont le facteur principal d'attractivité du Pays Avallonnais. Il est nécessaire de les maintenir et d'en développer de nouvelles tout en s'inscrivant dans des démarches garantes de l'environnement et porteuses d'innovation sociale.

En effet, garantir ces activités, c'est garantir un avenir pour le territoire. Des nombreuses possibilités existent pour maintenir et créer des entreprises, néanmoins le territoire rencontre de nombreux freins à son développement.

Le premier atelier du 16 juin a permis de réaffirmer les freins et leviers du territoire déjà identifiés et de faire émerger des actions jugées prioritaires. Le second atelier du 29 juin visera à approfondir ces actions.

Dans un premier temps, le groupe a partagé sa vision future du territoire : plus inclusif, faisant appel à l'innovation sociale, laissant place à l'expérimentation et à l'intelligence collective. Le décloisonnement des systèmes et la collaboration entre les entreprises existantes, la création de synergies et les liens pour une meilleure transversalité sont nécessaires pour permettre de maintenir ce tissu entrepreneurial.

Dans un deuxième temps un état des lieux a été partagé.

On remarque notamment une fréquentation estivale élevée qui favorise une activité touristique rentable. Cette activité est également renforcée via un tissu associatif dynamique dans un monde rural qui cherche à se développer et propose des activités variées.

De plus, il existe sur le Pays une grande ressource en termes de foncier agricole qui peut permettre à des porteurs de projet de s'installer sur des activités incluant des volets de sensibilisation à une agriculture et une alimentation plus durable, de la vente directe ou encore des lieux de rencontre.

En revanche, on peut constater un vieillissement de la population et surtout un non-renouvellement de cette même population (cas du monde agricole notamment).

Certains secteurs d'activités (hôtellerie, restauration, petite enfance, aide à la personne) peinent à recruter. Les horaires décalés et la pénibilité du travail sont les principaux facteurs mis en avant pour expliquer ce phénomène. On observe également une baisse de la qualification des habitants du territoire, ce qui ne permet pas toujours de faire un lien entre employeur et demandeurs d'emplois.

De plus, on constate un besoin de désenclavement (transport en commun, TAD, covoiturage) ou encore des besoins familiaux auxquels le territoire ne peut pas répondre (crèche, emploi des conjoints, logements décents, etc), ce qui freine l'arrivée d'un nouveau public.

Pistes d'actions retenues à l'issue de l'atelier et qui seront retravaillées lors de la réunion du 29 juin.

- **Création d'une « conciergerie » à destination des nouveaux habitants/porteurs de projet/travailleurs** : Il semble que l'un des freins au renouvellement des travailleurs se situent dans la difficulté à s'imprégner d'un nouveau territoire sur des aspects purement logistiques et organisationnels. Cette action aura pour principale vocation d'aider les habitants et futurs habitants à trouver un logement, faciliter les démarches administratives, la mobilité, apporter la connaissance du territoire (kit d'installation, etc). Elle pourrait s'adresser à divers publics y compris les jeunes sur les questions de mobilité et insertion / apprentissage (véhicules en partage, repérage des lits disponibles chez les particuliers ou dans les gîtes pour un usage temporaire type logement passerelle...).

Cette conciergerie pourrait aussi trouver un modèle économique dans le secteur du tourisme. À creuser : les missions, la ligne de partage avec les autres structures agissant sur le territoire, le ou les porteurs possibles, le financement de démarrage.

- **Création d'un outil autour de la complémentarité de l'emploi** : l'UTS anime depuis plusieurs mois un groupe de travail autour de cette question, le projet d'une **maison des saisonniers** a été évoqué. Les métiers en tension concernés seraient ceux de l'hôtellerie-restauration et de la petite enfance. Des pistes de financement ont été repérées au niveau national et européen (EDEC, FSE, LEADER, convention SKF...).
- **Création d'un pôle d'excellence en terme de formation** : L'idée est de créer un pôle de formation afin de répondre aux métiers en tension du territoire (ex : hôtellerie-restauration, petite enfance,). Il est ici indispensable de s'accorder sur les besoins du territoire et de connaître les formations qui se font déjà et les outils existants qui permettent de créer du lien avec les employeurs et les demandeurs d'emplois.

Les autres idées ressorties pendant ces ateliers seront traitées par d'autres groupes de travail parce que déjà identifiées et transversales avec d'autres thématiques :

- **Création d'un guichet unique consacré au développement économique** : cette action a surtout pour but d'éviter que les porteurs de projets se perdent dans le mille feuilles administratif. La CEA répond déjà en partie à cette problématique et est en train de se structurer en concertation avec les chambres consulaires et les communautés de communes.
- **Organisation d'un événement pour créer du lien entre employeur et demandeurs d'emploi** : plusieurs initiatives existent déjà en présentiel ou sur l'espace numérique, le principal frein est d'adapter cette offre au contexte local et aux difficultés des demandeurs d'emploi. Cette problématique est aussi traitée par le groupe « attractivité » du Pays Avallonnais qui est en train de consulter partenaires et entreprises pour des actions communes, y compris en dehors du territoire (attractivité extraterritoriale).
- **Développer l'insertion par le travail** : notamment par l'introduction de la clause d'insertion dans les marchés publics. La maison de l'insertion et de l'emploi de l'Auxerrois a déjà pris contact avec l'association Agir et a lancé un appel à projet pour financer de l'ingénierie sur les territoires qui permettrait d'accompagner les collectivités.
- **Boutiques éphémères et logements passerelles** : ce type de projets est déjà identifié et des financements sont déjà fléchés pour aider les communes à leur création.
- **Mobilisation du foncier communal** pour permettre l'installation de nouvelles exploitations type maraîcher et espace agricoles expérimentaux (**chantiers d'insertion, échange de savoir, tiers lieux agricoles...**). Sera traité dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial porté par le Pays.

- **Création d'un Rural'Lab** : service itinérant permettant de mettre en lien les habitants pour des échanges de services et de savoirs, de matériels. Recyclerie itinérante. Projet qui nécessite d'être précisé et retravaillé à part en concertation avec les potentielles communes accueillantes et leurs associations.

SECOND ATELIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenaires présents :

- *Élus du Comité Syndical du Pôle et du Conseil de Développement Territorial*
- *Collectivités du territoire : Maires d'Annoux et Montillot, Avallon, Communauté de Communes du Serein et Avallon-Vézelay-Morvan, Unité territoriale de solidarité (UTS) de l'Avallonnais*
- *Partenaires : CCI, Chambre économique de l'Avallonnais, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) BFC, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et SIPE DDETSPP 89, Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne (FDRF89), Office de tourisme du Grand Vézelay, Mission Locale, COALLIA, Entreprise Schiever.*

Interventions : présentation par Marie-Claire BAPTISTA de la CCI de l'Yonne de la plateforme positiv-emploi.fr et présentation par Nathalie Alexis de l'UTS CD89 d'un projet issu du COTI et du SPEP.

POSITIV'Emploi : Cette plateforme a pour objectif de valoriser la vie de nos territoires. Elle est un relai pour les entreprises pour tout type de contrat (CDI, CDD, intérim, stage, alternance). On y retrouve près de 500 entreprises pour plus de 5 000 candidats. La plateforme a permis plus de 850 candidatures depuis le début de l'année 2022. Néanmoins, les statistiques ne permettent pas de dire combien d'entretiens ont abouti à une embauche. La plateforme a plusieurs objectifs de développement dont notamment proposer des services à destination des candidats. Qu'il s'agisse de transport (transport collectif, covoiturage, mobilité douce, etc). POSITIV'emploi vise également le lien avec les collectivités. Un partenariat avec une collectivité implique une participation financière, ce qui permet d'avoir un page dédié pour la collectivité. Les collectivités peuvent également déposer des offres sur cette plateforme.

Projet issu de la convergence des réflexions du COTI (Comité technique d'Insertion), visant à développer les complémentarités des emplois pour prévenir la pauvreté et la précarité, **et du SPEP** (Service public de l'emploi de proximité) visant à réduire les tensions de recrutement et à développer l'emploi. Concrètement il s'agirait de mettre en place une structure ou à minima une plateforme dans l'objectif de sécuriser les parcours professionnels des saisonniers de la filière du tourisme-hôtels-café-restauration, développer la pluriactivité en lien avec les filières de l'animation et de la petite enfance, favoriser une inclusion active et lutter contre la pauvreté (en expérimentation sur l'Avallonnais avec la perspective d'élargissement au département et à la région). Il existe une opportunité de financement via un EDEC (Engagement de Développement des Emplois et Compétences) pour la phase d'ingénierie de projet (diagnostic de faisabilité, hébergement et mobilité) et la phase de test.

Pistes d'actions

Deux autres projets sont étudiés un peu plus en détail :

À quoi peut répondre une conciergerie de territoire		
Missions	Pour quel public	Partenaires techniques
Assister les démarches d'installation Recherche de logement qui peut aller jusqu'à l'organisation de rendez-vous sur site	Nouveaux arrivants, demandeurs d'emploi,	Agences immobilières / CEA pour l'envoi de clients/ OAH
Faciliter la mobilité des futurs candidats (liens vers les plateformes existantes, prêt de véhicule, développer les lignes de covoiturage)	conjoint(e) des demandeurs/nouveaux arrivants	Pôle emploi SNCF Loueur de voiture

Recenser les lits froids (gîtes, airbnb, résidence secondaire, chambres disponibles, internat pour les saisonniers, etc) + proposer des services d'entretien de logement (pressing, repassage) > mise en relation		OT, communes, la Région pour le volet internet Pour les services : conciergeries déjà existantes (les prés damoiseaux), AGIR, EMERAUDE, AJ Service
Faciliter les inscriptions en crèche/écoles, favoriser les inscriptions pour les activités sportives, intégration dans les associations		
Liens avec les Maisons France Service		
À quoi la conciergerie ne répondra pas		
Missions	Qui le fait	Ce qu'on peut faire en plus
Accompagner la création d'entreprise	Chambres Consulaires, CEA, EPCI, Pays	Coordination entre partenaires pour mieux accompagner (ex : guichet unique)
Donner des renseignements touristiques	Oti	Sessions accueil nouveaux arrivants : découverte du territoire
Pas se substituer pour les démarches types EDF, etc		

Pôle Formation sur l'hôtellerie/restauration : et si on faisait venir les formations sur le territoire ?

Besoins	Ressources
<p>Les renseignements à recueillir auprès des organismes de formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le profil des élèves recrutés ? - Suivent-ils l'ensemble de la formation ? - Où vont-ils une fois la formation finie ? <p>Recueillir les besoins des employeurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes à réaliser aussi auprès des employés. - Est-ce que les recruteurs savent bien recruter ? Il faudrait connaître les méthodes de recrutement des structures et améliorer l'intégration des candidats dans les entreprises : faire le lien formation/employeurs - Quels types d'événements pour créer du lien ? <p>Besoin de locaux spécifiques et équipés Besoin de s'occuper des problèmes annexes (logement, garde d'enfants, mobilité)</p>	<p>L'offre de formation existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réceptionniste GRETA Avallon - Lycée hôtelier Semur-en-Auxois - Formation de Pôle Emploi - École hôtelière - Lycée Vauban <p>Statistique de Pôle Emploi</p> <p>Outils existants avant l'entrée dans l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PMSMP : Période de Mise en Situation Professionnelle - DAQ : Dispositif d'Appui à la Qualification.

Idées d'actions pour remplir les formations

- Améliorer la communication auprès des jeunes - notamment des lycéens.
- Est-ce qu'il y a déjà des actions spécifiques de communication des formations pour ces publics ?
Ont-ils connaissance des formations ?
- Travailler sur l'image du métier
- Résoudre les problématiques liées aux logements et mobilité
- Système du tutorat des employeurs
- Stage de reconversion pour les candidats de plus de 50 ans
- Diffuser les offres d'emploi avant la fin des formations

Deux autres acteurs peuvent également contribuer à cette fiche action : la Région BFC et Pôle Emploi (organise déjà des formations sur des sujets précis).

Environnement et éducation au développement durable

Partenaires présents :

- Élus du Comité Syndical du Pôle et du Conseil de Développement Territorial
- Mairies : Montillot
- Partenaires : Conservatoire d'espaces naturels, CCAVM (Natura 2000), collège Maurice Clavel
- Associations : EVEA, LPO, Traverses, Jardins partagés de la Morlande, Tour Chappe d'Annoux

Intervention : présentation des enjeux liés au changement climatique par les agents du Pays Avallonnais

Constats

Cet atelier a abordé l'ensemble des sujets liés à l'environnement : émissions des gaz à effet de serre (rapport du GIEC, consommation de carbone sur le territoire), évolution des températures, ressource en eau (évolution des précipitations, qualité et quantité des eaux, usages sur le territoire) et la biodiversité (évolution des milieux, évolution de la biodiversité). L'aspect éducation au développement durable a pour objectif d'apporter des connaissances aux habitants du territoire sur ces différents aspects.

Les participants à cet atelier avaient certaines attentes. La plupart d'entre ont le souhait de faire connaissance avec les autres acteurs du territoire (association, établissement scolaire, collectivité) dans le but de monter des actions, notamment en lien avec l'éducation.

Pistes

De nombreuses actions ont émergés des échanges avec les participants :

- **Changement climatique** : mise en œuvre d'un système de location de véhicules électriques à l'exemple de ce qui se fait dans les grandes villes, développer les transports en commun et communiquer sur leurs existences, développer le covoiturage pendant les horaires de travail, planter des arbres avec un fort pouvoir de séquestration.
- **Gestion des déchets** : arrêter les plastiques dans la consommation et revenir à des cartons, du verre ou du papier, développer un système de consignes, encourager les commerçants qui vendent en vrac, apporter des déchets recyclables pour une réutilisation par des élèves, initier des actions simples en milieu professionnel pour limiter les déchets (gourdes, éventails, lumière basse énergie, arrêter les ordinateurs, etc), établir une cartographie des établissements qui peuvent être intéressés par certains types de déchets, encourager les commerçants qui vendent en vrac ;
- **La ressource en eau** : introduction de bacs réservoirs de régénération d'eau de pluie en milieu scolaire notamment pour l'arrosage des espaces verts, analyser les résultats des analyses d'eau en détaillant les résultats pour avoir des explications
- **Biodiversité** : faire le lien entre biodiversité et agriculture biologique à la cantine et santé, encourager les agriculteurs bio, encourager la replantation de haie, protéger les mares, proposer des mares sans poissons dans les villages, ouvrir les églises aux chauves-souris, entretiens des espaces verts par l'ecopâturage, planter des plantes couvrantes vivaces dans les espaces publics, laisser pousser l'herbe dans les espaces verts, protéger la petite faune, pose de nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris.
- **Autres actions** : utilisation d'énergie fatales, création d'une cuisine centrale, créer un sol pédagogique pour les élèves.

Trois actions sont ressorties des échanges :

Action n°1 : Ateliers d'éducation auprès des élèves - ateliers de confection et de pose d'oyas

Objectif	Format	Leviers/opportunités	Points de vigilance
Mettre un format de prestation pour des ateliers d'éducation à l'environnement à destination de différents publics	<ul style="list-style-type: none"> > Atelier éducatif > Ateliers sur l'année > Construction de programme pédagogique sur l'année 	<ul style="list-style-type: none"> > Des actions qui existent déjà. Commencer par un recensement des structures qui proposent déjà des actions 	<ul style="list-style-type: none"> > Attention à ne pas rester juste sur des actions ponctuelles > Bien construire le message à faire passer, ne pas rester uniquement sur des actions « pansement » > Ne pas toujours attendre que les enfants éduquent les parents

Action n°2 : Encourager les agriculteurs à planter des arbres

Objectif	Format	Leviers/opportunités	Points de vigilance
Replanter des arbres pour la biodiversité, le stockage carbone, la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> > Faire des projets de plantations dans les communes > Création de jardin forêt partagé dans chaque commune > Proposer des formations aux agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> > Agriculteurs pionniers, ambassadeurs > PAT émergent > Nombreuses structures d'accompagnement et d'aide sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> > Mentalité à faire évoluer > Méconnaissance des structures qui peuvent être mobilisées > Lourdeur administrative pour des demandes d'aides

Action n°3 : Une mare sans poisson par village - favoriser la biodiversité

Objectif	Format	Leviers/opportunités	Points de vigilance
Remettre la biodiversité au cœur du village	<ul style="list-style-type: none"> > Formation des habitants sur le fait que des poissons ne sont pas naturellement présent dans des mares > Actions d'entretien des mares 	<ul style="list-style-type: none"> > Programme SHNA pour les mares refuge > Actions du Parc dans certaines communes de la CCAVM 	

Comment donner une utilité au patrimoine et au paysage afin de garantir leur conservation ?

Partenaires présents :

- Élu Conseil de Développement Territorial
- Mairies : Avallon, Voutenay-sur-Cure, Tharot,
- Partenaires publics : Conseil Départemental de l'Yonne (pôle Aménagement), Opération Grand Site du Vézélien, Parc Naturel Régional du Morvan (pôle Territoire), Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne Franche-Comté, Unités Départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Yonne, Vivre Island, Vie et Patrimoine à Vézelay,
- Entreprise : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne,
- Associations : Avallon patrimoine en Bourgogne, Ulteïa, Maisons Paysannes de l'Yonne, Traverses, Utopies Festivals de Pisy, Les Éveillés du Val Environnement et Art
- École des Hautes Études en Sciences Sociales

Constats

Cet atelier a dressé un tableau des **caractéristiques du patrimoine et du paysage** du territoire du Pays Avallonnais sur les points suivants :

- Les différentes entités naturelles du paysage (plateaux de bourgogne, la terre plaine, le Morvan, les vallées de la Cure et du Cousin, le Vézélien),
- Les typologies du paysage (milieux ouverts, espaces urbanisés, forêts),
- La présence importante de secteur soumis à des outils de protection patrimoniale du territoire,
- Les différentes identités architecturales et urbaines présentes sur le territoire,
- La diversité des aspects qui constituent une interface entre les espaces urbanisés et le reste du territoire.

Dans un deuxième temps, cet atelier a été l'occasion de rappeler les **objectifs du territoire en matière de conservation du patrimoine et du paysage** au titre du Schéma de Cohérence Territoriale et du Contrat de Relance et de Transition Écologique.

En revanche, au regard de ces différents objectifs, un bilan mitigé a pu en être tiré :

- Banalisation des constructions,
- Simplification des paysages,
- Paysages qui passent au second plan dans le montage des projets,
- Une végétation et une qualité architecturale vues comme des charges financières et des surcoûts d'entretien dans les projets.

Face à ce constat, la problématique suivante était au cœur des réflexions pour le déroulement de l'atelier : « Comment donner une utilité au patrimoine et au paysage afin de garantir leur conservation ? » avec une règle d'or : « ne pas avoir recours aux subventions et à la réglementation ».

Pistes

Plusieurs actions ont émergé de la part des participants lors d'atelier thématique mené en sous-groupe :

Pour préserver le patrimoine du territoire tout en lui donnant une nouvelle valeur (bâti-paysager-immatériel)

- Développer le partenariat mairies/associations qui peut donner de la souplesse aux projets,

- Soutenir les actions de sauvegarde des paysages et des richesses architecturales, y compris le petit patrimoine, qui donnent une nouvelle vocation à ces lieux et par conséquent qui font vivre les villages,
- Inciter les chantiers participatifs, afin de créer du lien social et un sentiment d'appartenance,
- Inciter les chantiers de bénévoles, pour une découverte de métier (public local jeune) ou pour attirer de nouvelles personnes (chantier internationaux),
- Inciter les chantiers d'insertion, pour faire monter en compétences les personnes en difficulté,
- Soutenir les projets de rénovation et amélioration de l'existant pour lui donner une seconde vie : adaptation de l'ancien à des besoins modernes pour nouvelles activités ou services (ex. chauffage et toilettes dans les églises pour les utiliser aussi comme lieu de rencontre laïque)
- Diffuser les connaissances auprès des publics,
- Proposer des ateliers de sensibilisation pour les particuliers, afin qu'ils puissent mieux entamer leurs travaux (façades, isolation bâti ancien, espaces extérieurs - ex. murets pierres sèches),
- Proposer des actions en milieu scolaire en lien avec les programmes d'histoire, géographie,
- Conserver et diffuser la mémoire du territoire concourant à renforcer l'identité du territoire et créer un sentiment d'appartenance,
- Avec les agriculteurs, développer un parcours sur le patrimoine agricole (tracteurs, charrues) sur les itinéraires touristiques
- Renforcer les actions d'urbanisme durable telles que la création d'îlots de verdure dans les bourgs trop denses, les opérations de rénovation des habitations abandonnées (revitalisation centres bourgs et habitat resserré), les groupements d'achat de foncier pour préserver les sols et forêts,
- Imaginer l'émergence d'une foncière habitat/commerces/activités.

Pour préserver les rôles économiques et écosystémiques du paysage et rendre le territoire plus attractif

- Fédérer les associations de sauvegarde du paysage,
- Inscire les préoccupations paysagères au cœur des villages, notamment son utilité sociale, économique et environnementale dans la préservation de la ressource en eau (rivières, zones humides, captages d'eau) avec l'aide d'animation à destination d'un large public,
- Redonner une valeur agronomique au bocage avec la réalisation d'un plan de gestion des haies pour une utilisation en litière/paillage et la réalisation d'un plan de pâturage valorisant les prairies naturelles comme ressource alimentaire,
- Sensibiliser les habitants/acteurs du territoire aux qualités paysagères et à ses rôles multiples,
- Contrôler des types de culture pour éviter la destruction de la biodiversité par le biais d'acquisition de parcelles, de location en bail rural environnemental ou de création d'un lotissement au statut contraignant,
- Inciter le remplacement des arbres isolés et leur trouver une utilité pour la préservation des paysages.